Annexe au Règlement Général de l'Exposition de Nevers – 2 et 3 novembre 2024

5ème Nationale de la F.A.E.C.

1. PROGRAMME SPECIFIQUE POUR LA NATIONALE F.A.E.C.

1.1. Réception et enlogement des animaux :

Les animaux seront enlogés le jeudi 31 octobre 2024 de 8h à 19h, le vendredi 1^{er} novembre jusqu'à 18h et/ou le samedi 2 novembre de 8h à 8h45.

1.2. Jugement des animaux :

Un jugement public sera rendu le samedi 2 novembre 2024 à partir de 9h00.

Les cobayes devront être identifiés par l'éleveur, conformément aux règlements de la F.A.E.C. en vigueur et tenant compte de l'expérimentation menée sur l'absence de pastilles (cf. communiqué du 15 novembre 2022, sur le site http://f.a.e.c.free.fr/). Les animaux non identifiés par pastille devront obligatoirement porter un sparadrap en tissu de 0,5 cm x 1,0 cm, collé fermement sur l'une des oreilles du sujet et portant le numéro de cage inscrit au stylo noir. Le sparadrap, qui doit être placé au centre de l'oreille, ne devant ni dépasser, ni se décoller sous peine d'élimination du sujet.

Les éleveurs qui le souhaitent pourront observer le jugement, suivant un périmètre défini, sans y prendre part. Les cobayes seront ainsi amenés au juge par un porteur de la S.A.E. Une table de préparation sera prévue pour les éleveurs désirant effectuer un dernier toilettage de leurs animaux (retrait de papillotes, brossage, etc.). Toute communication d'un éleveur avec le juge, durant le jugement de l'un de ses animaux, entraînera la disqualification de l'ensemble des animaux de l'éleveur. Les éleveurs pourront librement échanger avec les juges de leurs animaux à l'issue des opérations de jugement.

2. PRINCIPALES RECOMPENSES

La F.A.E.C. récompensera les trois sujets les plus méritants (indépendamment du sexe, de la catégorie, classe ou variété) et la S.A.E attribuera des prix spéciaux pour les 4^{ème} et 5^{ème} meilleurs sujets. Les animaux classés devront obligatoirement obtenir une note minimum de 96 points. Les animaux du podium seront ainsi récompensés :

Meilleur sujet : 50,00 € + un diplôme
 2nd meilleur sujet : 30,00 € + un diplôme

- 3ème meilleur sujet : 20,00 € + un diplôme

4^{ème} meilleur sujet : plaque
 5^{ème} meilleur sujet : plaque

3. NOURRITURE DES ANIMAUX

Les exposants seront autorisés à donner une nourriture spécifique (granulés, mélanges, légumes, fruits, etc.) à leurs cobayes après le jugement ; de manière à ne pas provoquer de transition alimentaire. Dans le cas contraire, la S.A.E. fournira une alimentation spécifique cobayes, mais ne pourra être tenue responsable si elle n'est pas adaptée au goût de l'éleveur.

Le Règlement général de l'exposition et le règlement spécifique Nationale F.A.E.C. s'appliquent pour tous les autres aspects.

Denis GEOFFROY Commissaire Général Olivier COLAS Président de l'A.N.M. Samuel BOUCHER Président de la F.A.E.C.

EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE – Nationale F.A.E.C. Les 2 et 3 novembre 2024 Boulodrome– NEVERS (58)

<u>Déclaration d'inscription cobayes : Clôture des inscriptions au 3 octobre 2024</u>

Si plusieurs espèces sont inscrites, merci d'utiliser la déclaration d'inscription générale.

	_,		
esse E-mail :	Téléphone :		
ci de bien indiquer votre adresse mail afin de vo	us retourne	e <mark>r votre feuille d'e</mark>	<mark>nlogement</mark>
oits d'inscription			
Catégorie	Nombre	Prix unitaire	Total
COBAYES Unité(s)		3,50 €	
Réduction membres de la SAE 10 %			
Catalogue / Palmarès + frais secrétariat (obligatoire)		6€	6€
Total à payer			
ement par chèque à l'ordre de la S.A.E. à adresser :		M.GEOFFROY Deni	S
	9 Les Terres Blanches		
		58160 SAUVIGNY L Tel: 06 83 62 19 85	

Signature:

Les animaux seront installés par l'exposant ou le groupa	age (1) / Nombre de kilomètres :
Enlogement (préciser) :	
☐ le jeudi avant 19h ☐ le vendredi avant 18h	☐ le samedi matin entre 8h et 8h45
Groupage deNom o	du responsable(1)
Nom de votre société ou club :	
(1) : Rayer la mention inutile	
NomPrénom	(éleveurs)

NOMBRE	Mâle : M	Adultes : A	Désignation des lots, préciser la race, la variété du	Prix de
	Femelle : F	Jeunes : J	standard	vente
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				